

## RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES CONCERNANT LA DÉCLARATION DE PROJET N ° 2 ENTRAINANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLUI DU PAYS D'OLLIERGUES – PROJET DE LA PETITE VITESSE SUR LA COMMUNE DE VERTOLAYE

### 1. RAPPEL SUR LA CONSULTATION

#### Concernant l'objet du marché :

La Communauté de communes Ambert Livradois Forez a procédé à une consultation concernant la déclaration de projet n°2 entrainant mise en compatibilité du PLUI du Pays d'Olliergues (projet de la Petite Vitesse sur la commune de Vertolaye).

L'ouverture des plis s'est tenue le 3 février 2023 et l'analyse des offres a été effectuée entre le 3 février 2023 et le 6 février 2023.

Les éléments nécessaires à l'analyse et présents dans les offres sont exposés ci-dessous.

#### Concernant la procédure de passation :

Il s'agit d'un marché passé de gré à gré en vertu de l'article L. 2122-1 et R. 2122-2 du Code de la Commande Publique (CCP).

Il est conclu pour une durée de 12 mois.

#### Concernant la publicité :

Le cahier des charges a été envoyé aux trois entreprises suivantes :

- Réalités Bureau d'Études
- Études & Actions
- Campus Développement

La consultation a été lancée le 17 janvier 2023 et a pris fin le 2 février 2023 à 13h30 (soit 17 jours de publicité).

L'ouverture des plis a été effectuée le 3 février 2023 à 9h00 par Elodie CHANTEGREL. – Responsable du service habitat et urbanisme.

### 2. CANDIDATURES

Dans l'ordre d'arrivée des plis :

1. Réalités Bureau d'Études – Sise 34 rue Georges Plasse – 42300 ROANNE
2. Études et Actions – Sise 19 rue Mazagran – 69007 LYON

La candidature correspond au domaine d'activité du présent marché ; elle possède toutes les garanties juridiques, économiques, financières, professionnelles et techniques requises.

### 3. CRITÈRES DE CHOIX ET JUGEMENT DES OFFRES

Critères	Pondération
1. Prix	40 %
2. Qualité et pertinence de la proposition méthodologique et technique	30 %
3. Délais d'exécution de la mission	30 %

Aucune offre n'apparaît comme étant inapproprié, irrégulière ou inacceptable.

Aucune offre n'est anormalement basse.

#### CRITÈRE PRIX (40%)

CANDIDAT :	PRIX HT	PRIX TTC	NOTE
1 – Réalités Bureau d'Études	11 880 €	14 256 €	40 /40
2 – Études & Actions	21 820 €	26 184 €	22 /40

#### CRITÈRE PROPOSITION METHODOLOGIQUE ET TECHNIQUE (30 %)

👉 Le critère valeur technique est sous-pondéré de la sorte :

Critères	Pondération
1. Proposition méthodologique	15 %
2. Proposition technique	15 %

Candidats	Points positifs	Points négatifs	Détail note	Note	Classement
Réalités Bureau d'Études	<ul style="list-style-type: none"> <li>- une équipe pluridisciplinaire avec un urbaniste référent et des spécialistes</li> <li>- prise en compte des documents supra-communautaires</li> <li>- 3 réunions prévues</li> <li>- anticipation d'une évaluation environnementale</li> <li>- fourniture de 3 exemplaires papiers et 4 CD</li> <li>- réalise déjà la modification du PLUI</li> <li>- concertation proposée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- pas de rappel du contexte communal et intercommunal</li> </ul>	<p>Sous-critère 1 : 13 / 15</p> <p>Sous-critère 2 : 15 / 15</p>	28 / 30	1
Études & Actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 intervenants urbaniste</li> <li>- réalisation du PLUI en 2012 + modification et DP en 2018.</li> <li>- contexte territorial bien étudié sur la commune et plus globalement sur le PLUI</li> <li>- recontextualisation des besoins</li> <li>- démarche partenariale bien mise en avant avec les différents partenaires</li> <li>- 5 réunions proposées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- pas de reprographie des dossiers</li> <li>- réalisation d'une évaluation environnementale en option = surcoût</li> <li>- concertation en option</li> </ul>	<p>Sous-critère 1 : 14 / 15</p> <p>Sous-critère 2 : 8 / 15</p>	22 / 30	2

### CRITÈRE DÉLAIS D'EXECUTION DE LA MISSION (30 %)

Candidats	Points positifs	Points négatifs	Note	Classement
Réalités Bureau d'Études	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans les délais présentés : prise en compte d'une étude environnementale</li> <li>- délai de 12 mois en comptant les phases administratives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- pas de planning détaillé de la mission</li> </ul>	25 / 30	2
Entreprise 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- un planning détaillé mois par mois</li> <li>- délai de 12 mois mais pas de précision si prise en compte des phases administratives</li> <li>- délai qui intègre la phase environnementale</li> </ul>		28 / 30	1

## RÉSULTAT DE LA NOTATION GLOBALE DES OFFRES

Candidats	Note prix /40	Note méthodologie et technique /30	Note exécution mission /30	Note Totale /100	Classement
Réalités Bureau d'Études	40 / 40	28 / 30	25 / 30	<b>93 / 100</b>	<b>1</b>
Entreprise 2	22 / 40	22 / 30	28 / 30	<b>72 / 100</b>	<b>2</b>

### Conclusion

Au vu de cette analyse, il ressort que le prestataire Réalités Bureau d'Études a présenté la meilleure offre dans le cadre de cette consultation. Nous proposons d'attribuer le marché à ce candidat.